



# Compte-rendu de l'Assemblée Générale du 25 Août 2020

L'accueil dans la salle Ti Gwer aménagée pour tenir compte de la distanciation recommandée s'est fait dans le respect des gestes barrières : port du masque et application de gel hydroalcoolique.

Monsieur le Maire fait part des contraintes liées au Covid et indique qu'aucune salle ne sera mise à disposition des associations avant le 15 septembre. Il présente ensuite Carine PUIL qui sera maintenant le relais des associations avec la Mairie.

L'assemblée générale est ouverte à 20H10.

19 adhérents présents et 14 pouvoirs : au total 33 voix

Paul TANINI, Président, remercie les adhérents de leur présence et ouvre la séance.

## 1 – RAPPORT MORAL

Paul commente le document distribué aux personnes présentes :

- Rappel des conditions de fonctionnement du foyer rural et notamment de sa vie statutaire
- Maintien du nombre d'adhérents à un niveau équivalent à l'an passé et répartition par activité, par âge, par sexe et par commune : à noter une augmentation de fréquentation des garlanais
- Les activités ont été détaillées une par une et le bilan est positif dans l'ensemble même si l'arrêt pour cause de pandémie a compromis quelques prestations ou sorties : chorale, country, sorties culturelles, théâtre
- Quelques temps forts ont pu être partagés : journée de l'amitié organisée par le patchwork le 24 septembre, soirées cabaret les 11 et 12 octobre, distribution de chocolats de Noël aux enfants, galette du foyer rural le 11 janvier.
- Les autres événements ont dû être annulés : chasse aux œufs le 13 avril, bal country le 18 avril, concert des chorales le 17 mai et mystery pédestre le 14 juin.
- Le foyer rural a participé au pardon le 14 septembre : concours de pétanque et randonnée nocturne suivie d'une soupe à l'oignon
- Il a remporté le 2<sup>ème</sup> prix des trophées de la vie locale organisés par le Crédit Agricole de Lanmeur et s'est vu récompensé par un chèque de 300 € au titre du dossier présenté « balade verte en Garlan ».
- Réalisation d'ouvrages et entretien des chemins de randonnées par l'équipe de bénévoles en charge de balade verte, sécurisation par la commune de zones empruntant les axes routiers et installation d'une table de pique nique.

Le rapport moral présenté est approuvé à l'unanimité (33 votes pour)

## **2 – RAPPORT FINANCIER**

Paul invite Pierre GUIVARCH a présenter le rapport financier de l'exercice 2019-2020.

212 licences ont été enregistrées ;

A noter cette année que le bilan présente un solde positif de 926,72 € qui peut s'expliquer en partie par l'arrêt de la prestation de gymnastique mi-mars et donc d'une baisse des dépenses salariales du professeur.

Les dépenses d'investissement ont également été nulles sur l'exercice.

A noter que la subvention annuelle de la mairie n'entre pas dans ce budget étant donné qu'elle a été versée après sa clôture.

Une provision pour remboursement partiel aux adhérents est inscrite.

Après la présentation des comptes, Paul propose de voter le rapport financier

Celui-ci est approuvé à l'unanimité (33 pour)

## **3 – ORIENTATIONS GÉNÉRALES 2020/2021**

Paul indique qu'il est très difficile de se projeter dans le respect des directives gouvernementales, des recommandations des fédérations sportives, des contraintes locales. En tout état de cause, aucune activité ne démarrera avant le 15 septembre.

Pour l'aide à la scolarité primaire et secondaire, un appel à bénévoles est lancé suite au souhait de certains de ne pas se réengager pour une nouvelle année.

Franck MILBEO indique que l'activité chorale enfants sera mise en sommeil durant l'année à venir. Avec Fabienne MONFORT qui l'a accompagné l'an dernier ils ont réalisé qu'ils ne seraient pas en capacité d'assurer un apprentissage de qualité tout en respectant les gestes barrières.

Pour la chorale adultes, la complexité sera également exceptionnelle et de ce fait il ne sera pas accueilli de nouvel adhérent cette année.

Les loisirs créatifs devraient pouvoir accueillir 10 enfants comme l'an passé. Priorité sera donnée à ceux qui étaient là l'an dernier.

Pour la pétanque, l'activité devrait pouvoir reprendre à la condition de respecter une discipline compatible avec le respect des préconisations en vigueur.

Un planning de sorties culturelles et découvertes est en construction. Les premières devraient être proposées courant octobre.

Les soirées cabaret et le mystery pédestre seront reprogrammés en 2021.

La poursuite des aménagements de balade verte en Garlan et l'insertion du circuit dans le prochain topo guide édité par la Fédération Française de Randonnée font partie des objectifs de l'année.

## **4 – ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2020/2021**

Paul précise que les tarifs d'adhésion seront maintenus à savoir :

- adultes : 16 €
- jeunes (-16 ans) : 9 €
- adhérents d'un autre foyer : 8 €
- intervenants : 0 €

Pour les activités, une ristourne prorata temporis sera proposée aux adhérents pour tenir compte de l'arrêt prématuré des activités en raison du coronavirus. Le choix sera laissé à chacun d'en bénéficier ou de maintenir leur inscription à taux plein en soutien au foyer rural.

La situation de la trésorerie au 3 juillet 2020 est arrêtée à 11931,45 €.

## **5 – INVENTAIRE**

Patrick présente ensuite l'inventaire du matériel propriété du foyer rural.

## **6 – RENOUVELLEMENT DES MEMBRES SORTANTS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Paul propose de voter à main levée pour le renouvellement de chacun des membres sortants qui acceptent de se représenter :

- Monique GNAGNERI : élue
- Pierre GUIVARCH : élu
- Sophie LASCAULT : élu
- Guy LE GOFF : élu
- Valérie PERHERIN : élue

Le Conseil d'Administration du foyer rural est désormais composé de 15 membres :

- Fabienne BECLIN
- Monique GNAGNERI
- Pierre GUIVARCH
- Patrick JONOT
- Raymonde LANDURE
- Sophie LASCAULT
- Bernard LAUTROU
- Guy LE GOFF
- Dany LE GUEN

- Marie Thérèse LIRZIN
- Nicole MILBEO
- Valérie PERHERIN
- Germaine SAOUT
- Hélène SPARFEL
- Paul TANINI

## **7 – QUESTIONS DIVERSES**

- A la question de Franck MILBEO concernant l'écriture d'un protocole sanitaire pour chaque activité, Paul répond qu'une trame sera rédigée pour la séance d'inscription, avec l'aide des responsables d'activités, mais que dans l'état actuel des connaissances, il paraît difficile de garantir la pérennité du protocole.
- Franck MILBEO demande que les responsables d'activités aient connaissance des mesures à prendre avant les inscriptions. Paul lui indique que cette question va être vue en Conseil d'Administration et que cela conditionne la survie de chaque activité.
- Robert COANT indique qu'il s'agit de choses basiques qu'il faut écrire. Paul précise qu'un travail en ce sens va être effectué dans les jours qui viennent, que le foyer respectera toutes les contraintes et qu'il ne prendra pas de risques.
- Carine PUIL, au nom de la Mairie, confirme que si nécessaire la salle sera réquisitionnée pour les besoins de la cantine.

L'assemblée générale est close à 22H10.

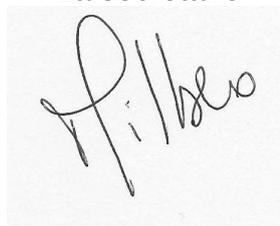
Fait à GARLAN le 27 Août 2020

Le Président



Paul TANINI

La secrétaire



Nicole MILBEO